

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 03/12/2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Service des énergies (SDE)
2	LIBELLE DU POSTE : Agent de maintenance
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 2
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : D
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : D
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962-02 PROGRAMME R.H : 97404 CODE POSTE : 6454 CENTRE DE TRAVAIL : 352
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Archipel des Tuamotu - Atoll de MAKEMO
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent est chargé de l'exploitation et de la maintenance des équipements de production et de distribution de l'électricité à la centrale électrique de l'atoll de Makemo.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : NEANT
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de service
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Messagerie e-mail ; - Equipement de protection individuelle (EPI) ; - Outils.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Disponibilité ; - Polyvalence, méthode et rigueur indispensable ; - Indemnités de sujétions spéciales.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Réaliser des travaux neufs ou de maintenance sur les équipements dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité ; - Gérer l'approvisionnement en carburant de la centrale électrique ; - Lire les schémas électriques et les plans ; - Identifier des situations nécessitant une intervention ; - Diagnostiquer, réparer et expliquer un défaut électrique ou une installation électrique ; - Installer tout type d'installation électrique.
14	ACTIVITES ANNEXES : - Encaisser et vérifier les recettes liées à l'activité de la centrale électrique ; - En tant que de besoin, l'agent pourra être amené à faire preuve de polyvalence dans le cadre de dossiers autres que ceux décrits ci-dessus que le chef de service/la hiérarchie pourrait lui confier.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Aides techniques
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Electricité

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none">- Discrétion et respect de la confidentialité des données ;- Avoir le sens des responsabilités et du service public ;- Avoir un esprit rigoureux et objectif ;- Maîtriser les normes de sécurité en matière d'électricité ;- Savoir élaborer un diagnostic et détecter un dysfonctionnement ;- Méthode de lecture des schémas d'installations électriques ;- Être méthodique et minutieux.		X X X X	X X X

18 EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :
Expérience impérative dans la gestion et l'entretien des moyens de production thermique et de distribution de l'électricité.

19 FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
- Habilitation électrique

20 DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : de 3 à 5 ans. (Minimum 3 ans)

Le chef de service

Date :

Signature :

10 DEC. 2021



L'agent

Date :

Signature :